

Communiqué n°15

Depuis plusieurs semaines, nous faisons face à une situation de plus en plus intolérable. Des dizaines de jeunes mineurs isolés continuent à dormir au parc des Olieux, alors que leur minorité a été confirmée par le juge des enfants. L'Aide Sociale à l'Enfance les laisse seuls, elle qui a pourtant l'obligation légale de leur assurer un réel hébergement, des repas réguliers, un accompagnement socio-éducatif ainsi qu'une scolarisation.

Avec d'autres jeunes en attente de leur jugement, ils occupent et survivent sur ce parc comme ils peuvent, avec l'aide des soutiens du collectif des Olieux et des habitants du quartier. Cette situation inhumaine, injuste et indigne qui touche des personnes très vulnérables perdure depuis bientôt un an (juin 2015).

Aucun effort n'a été fait de la part de la mairie pour améliorer leur sort, pas même l'installation de toilettes ou encore de poubelles supplémentaires, malgré les demandes répétées des jeunes et voisins solidaires sensibles aux conditions sanitaires de ces jeunes.

La préfecture non plus ne fait rien, avec comme excuse que le sort des mineurs isolés étrangers serait uniquement de la compétence du département. C'est pourtant elle qui décide de l'ouverture de places d'hébergement d'urgence.

BREF DEPUIS DES MOIS, LES INSTITUTIONS SE RENVOIENT LA BALLE ET CE SONT LES JEUNES QUI EN SUBISSENT LES CONSEQUENCES ;

Scandalisée par cette situation, Maître Dewaele, avocate de beaucoup de ces jeunes, a saisi le juge administratif et déposé un référé contre la mairie, le département et la préfecture pour non garantie de la dignité et de la protection de ces jeunes.

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN, ce vendredi 29 AVRIL à 9 heures devant le nouveau tribunal administratif, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire à Lille.

Collectif des Olieux.